

Trois-Rivières, 24 octobre 1901.

Monsieur le Gérant,

Par l'intercession de la Reine du T. S. Rosaire, j'ai obtenu la guérison de mon père, gravement malade ; le succès d'une affaire importante ; la guérison de mon neveu d'un saignement de nez, après avoir appliqué l'image de la Vierge du Cap ; j'ai obtenu de l'emploi pour mon frère et moi j'ai été guérie d'un mal d'yeux et d'un gros mal de dents, après promesse de publication dans les Annales, ELIZ. M.

Alma Ville, 8 novembre 1901.

Monsieur le Gérant,

Veuillez insérer dans vos Annales la guérison de mon mari, atteint d'une maladie grave. Comme je sentais le besoin d'un prompt rétablissement, je le recommandai d'une manière particulière à N. D. du T. S. Rosaire, avec promesse de publication et aussi un Pèlerinage au Sanctuaire du Cap. Aujourd'hui je suis heureuse de remplir cette promesse : mon mari est bien et se joint à moi pour la remercier de cette grande faveur : UNE ABONNÉE.

SAINTE URSULE : Je souffrais d'un rhumatisme depuis bien longtemps : j'avais promis de faire publier ma guérison que j'avais obtenue et je ne l'ai point fait : le mal m'a repris plus que jamais. J'ai promis de retourner en Pèlerinage et tout de suite le mal m'a laissé. Je me suis acquittée de ma promesse et je suis parfaitement guérie : DAME ST-L.—ST. BARNABÉ ; Action de grâces pour la guérison d'une